

Le viaduc aura ses barrières une fois leur coût exact connu

PONT DE FENIL

Les élus de Corsier et de Saint-Légier ont accepté lundi soir la réfection complète de l'ouvrage. Les barrières «antisaut» ont été acceptées, après vive discussion quant à leur coût, à Corsier. Sur ce point, Saint-Légier se prononcera seulement quand le montant sera définitif.

CHRISTOPHE BOILLAT

Chat échaudé craint l'eau froide à Saint-Légier. Traumatisé par le dépassement abyssal du coût de la réhabilitation des remontées mécaniques des Pléiades, le Conseil communal ne souhaite plus voter d'objet sur des estimations de coût. Mais sur des chiffres fermes et définitifs. C'est un principe cardinal. Suivant largement la détermination de la Commission des finances, l'organe délibérant tyalo a remis à plus tard le vote sur les barrières «antisaut». «Ce n'est pas une question d'économie sur la sécurité qui était en jeu. Bien au contraire, le plénum a semblé très sensibilisé sur ce point-là. Mais hors de question de donner un blanc-seing à la Municipalité, c'est le vœu du Conseil», déclare son président, Henri van Kuijk.

Les élus saint-légerins ont accepté sur le fond la totale réhabilitation du pont, lequel est



SÉCURITÉ ACCRUE Outre la réhabilitation totale du tablier, très endommagé, le viaduc de Fenil sera équipé de barrières rehaussées. Donc moins facilement franchissables. Les travaux pourraient démarrer début avril. Et durer neuf mois. FENIL-SUR-CORSIER, LE 4 NOVEMBRE 2008

particulièrement mal au point. Même démarche de la part de leurs homologues de Corsier, qui siégeaient aussi lundi. Là, le débat a essentiellement tourné autour des barrières, leur utilité, leur capacité à dissuader les personnes suicidaires, leur esthétique. Mais surtout leur coût: 760 000 francs pour 400 m linéaires.

Les trois membres de la commission chargée d'étudier le dossier ont été très clairs: «Trop cher.» Ils ont alors proposé une possibilité inscrite dans le projet, mais pas privilégié par les

«Ces barrières ne vont pas empêcher toute tentative de suicide, bien sûr, mais si ça peut dissuader quelques personnes...»

GIULIA, L'UNE DES INSTIGATRICES DE LA PÉTITION

exécutifs des deux communes voisines. Soit déposer les barrières, les traiter et les remonter. Pour près de 150 000 francs. Avec à la clé, une «économie» de près de 600 000 francs. «Hors de question. Cette solution n'est plus envisageable, dès lors que la géométrie du pont ne sera plus la même. Le Service des routes n'accepterait pas cette option», a expliqué le municipal Philippe Goletta.

L'édile, soutenu par ses collègues, a patiemment démonté tous les arguments relatifs à l'abaissement des coûts. Y com-

pris quand certains élus ont tenté de «marchander» en proposant une solution à 350 000 francs. Soit des barrières identiques mais surhaussées par la nouvelle géométrie projetée.

S'opposant à certains de leurs collègues, qui estimaient que la pose de barrières ne résoudrait pas la problématique du suicide dans la région, et que les personnes désespérées iraient se jeter du pont de Gilamont (Vevey) ou sur une voie ferrée, des conseillers ont estimé que cela valait le coup de sauver une, deux, voire trois ou quatre existences. «La vie n'a pas de prix.» Finalement, une très large majorité de conseillers a plébiscité le projet municipal - pont et barrières confondus.

Tristes références

Une pétition, lancée suite au suicide d'un jeune homme de la région au viaduc de Fenil, avait recueilli 1154 paraphes le printemps dernier. Et alerté les politiciens locaux. Giulia, l'une des instigatrices, était aux anges, hier: «Ça fait vachement plaisir. Ça vaut le coup de se battre. Merci aux conseillers communaux. Bien sûr, ça ne va pas empêcher toute tentative de suicide, mais si ça peut en dissuader quelques-unes.»

Le pont de Fenil a le triste privilège de figurer au 7e rang suisse des endroits choisis lors de tentatives de suicide. Selon la police, 15 personnes y ont perdu volontairement la vie ces 14 dernières années. ■

A lire demain

FESTIVAL DU RIRE En marge du 19e rendez-vous montreusien, qui s'ouvre demain, un volet dédié au cinéma et une soirée consacrée aux jeunes talents sont annoncés. Détails dévoilés ce matin à Vevey.

INFOS EXPRESS

Oui au budget

CORBEYRIER Le Conseil communal a très largement accepté, la semaine dernière, le budget 2009 tel que présenté par la Municipalité. Celle-ci s'attend à un solde négatif de 148 000 francs après amortissements, pour 1,7 million de charges (10 000 francs de bénéfices avant amortissements). Les amortissements prévus sont de 141 000 francs, les attributions aux fonds de réserve de 35 000 francs. La rénovation du toit de l'Hôtel de Ville et de l'appartement qu'il abrite (370 000 francs) sera le plus gros investissement de l'an prochain. **K. D. M.**

2009 dans le rouge

RENAZ La Municipalité annonce un déficit de 244 000 francs dans le budget 2009, pour des charges totales de 1,9 million. Selon l'exécutif, ce résultat est à imputer aux ponctions du canton et notamment la contribution à la facture sociale. Les principaux investissements concerneront la réfection de la grande salle (700 000 francs en 2009) et la première partie des aménagements du secteur des Fourches. Ce budget tient compte d'une hausse de 50% de la taxe de séjour, qui passe à 1 fr. 50 par nuitée. **K. D. M.**

Nez rouge Valais couvre le Chablais

BÉNÉVOLAT Suite à la réorganisation du service de rapatriement Nez rouge sur la Riviera et dans le Chablais vaudois - section de l'Est vaudois -, les bénévoles de la section valaisanne de Nez rouge, basés à Savièse et Martigny, assureront désormais la couverture du Chablais valaisan. Ils prendront le volant tous les week-ends jusqu'à la fin de l'année (5-7, 12-13, 19-20 décembre), et tous les jours entre le 24 décembre et le 1er janvier, sur appel au 0800 802 208. La section recrute. Inscriptions à l'adresse benevoles@nezrouge-valais.ch ou via le site www.nezrouge-valais.ch **S. J.**

PUBLICITÉ

24heures Partenaire média
29.11. - 24.12.2008
Festival du Conte
Chaque mercredi, samedi et dimanche de 14h00 à 16h00
Compris dans le prix d'entrée au château
CHILLON

Karim Remil, le rappeur qui combat les clichés

MUSIQUE

Calme et réfléchi, Karim Remil, alias Kaymusic, cherche à conquérir un large public. Le Veveysan signe des textes oscillant entre tristesse et joie de vivre.

Son premier album, il l'avait financé avec son salaire d'apprenti et enregistré dans sa chambre à coucher. Aujourd'hui, Karim Remil, 19 ans, passe la deuxième et livre un nouveau disque mûri et né dans un studio lausannois. Le jeune

rappeur a composé 19 titres, écrits dans le train après le boulot, ou le soir, chez lui. Entre sa formation commerciale, le basket - il évolue en Ligue nationale B - et le rap, les nuits du Veveysan sont d'ailleurs fort courtes. «Le plus important avant tout, c'est de décrocher mon CFC. Mais l'écriture, ça me tient vraiment à cœur. Certains gars de mon âge fument ou boivent, moi j'ai la passion d'écrire.»

Dans ses morceaux, Karim évoque son enfance, sa famille, la solitude ou ses rêves inaboutis. Des thèmes pas toujours

folichons, nourris par le vécu du rappeur: «J'ai une facette triste, je me pose beaucoup de questions. Ce rap calme et posé reflète mon caractère.»

Bientôt un clip à Vevey

Sur la pochette, celui qui s'est rebaptisé Kaymusic prend la pose sur un toit de l'avenue Général-Guisan, artère veveysanne à la réputation peu flatteuse. «C'est là où je traînais quand j'étais gosse, j'ai l'impression d'avoir grandi ici. L'avenue Général-Guisan a une mauvaise image, le rap aussi. A travers mes morceaux, j'aimerais beau-

coup parvenir à faire mentir ces clichés. Et faire écouter ma musique à un large public, des ados aux quinquagénaires.»

Prochaine étape, le tournage d'un clip dans les rues de Vevey. Promis, on n'y verra ni filles en string ni grosses bagnoles et bijoux en strass: «Je n'ai jamais été branché gangsta rap. Les incitations à la violence, c'est pas mon truc. On est en Suisse, j'ai toujours pu manger à ma faim.» **RAPHAËL DELESSERT**

Kaymusic, Tout sur recto verso, disponible dans les bacs. www.myspace.com/kaymusic1



Le jeune Veveysan Karim Remil est fier de son enfance passée à l'avenue Général-Guisan.

La commune d'Ollon veut se mettre au chevet du château de la Roche

RESTAURATION

La maison forte, vouée notamment aux activités culturelles, a besoin d'un nouveau lifting. Le Conseil communal se prononcera vendredi sur une demande de crédit de 130 000 francs.

La Municipalité d'Ollon souhaite apporter sa pierre à la troisième étape de la restauration du château de la Roche. La fondation qui gère les lieux espère rénover la partie sud de la bâtisse d'ici à 2010, et cherche pour cela à réunir quelque 320 000 francs. La participation communale, si le Conseil l'entérine vendredi soir, serait de 130 000 francs. Selon le syndic, Jean-Luc Chollet, «cette

structure située au centre du village est fondamentale. Ces transformations vont permettre d'augmenter les volumes à disposition de la collectivité.»

■ **CASERNE** L'agrandissement des locaux du service du feu de Villars, pour un montant total de 2,6 millions de francs, devra aussi trouver grâce aux yeux du législatif boyard. Le projet a déjà franchi le cap de l'enquête publique, sans susciter la moindre opposition.

■ **BUDGET 2009** Parfaitement équilibré, il présente des charges et des revenus qui se montent à 40,156 millions de francs. La marge d'autofinancement est de 1,3 million, et le total des investissements projetés est de 13,97 millions. Parmi les plus importants figurent l'entretien des routes (Champex-Villars et la traversée

d'Huémouz), l'installation de conteneurs Molok et le traitement des eaux claires à Antagnes.

■ **TOURISME** Les changements intervenus cette année dans la perception de la taxe de séjour devraient profiter à la commune d'Ollon. La Municipalité souhaite en effet constituer une fondation pour l'équipement touristique, qui générerait les montants destinés à de telles infrastructures. Environ 300 000 francs, précédemment versés au titre de taxe de séjour cantonale, tomberaient chaque année dans cette escarcelle. Le 1er janvier dernier, Ollon a introduit une taxe forfaitaire de 0,4% de la valeur fiscale des résidences secondaires, ainsi qu'une augmentation de la taxe de séjour de 80 ct. par nuitée. **CÉLINE ROCHAT / P. M.**

NOËL DANS L'OBJECTIF



LUMIÈRES INSTALLÉES La ville de Vevey, surtout la vieille ville, est fort joliment éclairée dès la nuit tombée, en cette période de l'Avent. Depuis deux jours, les illuminations donnent un air féérique aux anciennes artères (ici la rue des Deux-Marchés). Les éclairages choisis par les autorités sont composés de diodes électroluminescentes (LED). Prix d'achat: 35 000 francs. **VEVEY, LE 2 DÉCEMBRE 2008**